

TRANSFORMATION EURL EN SARL

Formulaires

- Formulaire de déclaration de modification M2 et/ou M3
- Formulaire TNS pour le gérant majoritaire ou pour tous les gérants en cas de co-gérance majoritaire

Pièces justificatives

POUR LA SOCIETE

- Un exemplaire du procès verbal certifié conforme par le représentant légal.
- Un exemplaire des statuts mis à jour et certifié conforme par le(s) représentant(s) légal(aux).

AUTRES PIECES

- Un pouvoir.

PAIEMENT A L'ORDRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (chèque bancaire ou mandat uniquement) : 76.01 Euros

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU CFE POUR FACILITER ET SIMPLIFIER VOS DEMARCHES : 70 €

Vous êtes reçu en rendez-vous, vous bénéficiez d'un conseil personnalisé. Votre formalité est traitée immédiatement (pas de formulaire déclaratif à remplir). Votre interlocuteur vous assure un suivi personnalisé. Vous avez la garantie d'un dossier conforme.

Nous contacter :

Centre de Formalités des Entreprises - (CFE)
2, cours Monseigneur Roméro - CS 50135
91004 ÉVRY Cedex
Tél : 01 60 79 91 91 Fax : 01 60 79 91 64
Courriel : scfe-991@essonne.cci.fr